

Nature de l'acte : 3-3

DÉC.2026-043 – Location du garage n°36 -- 28 rue du Haut Mesnil – Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n° 2026-036 en date du 9 avril 2026 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant la demande de Monsieur et Madame de louer un garage – 28 rue du Haut Mesnil – Condé-sur-Noireau à Condé-en-Normandie à partir du 1^{er} juillet 2026,
- Considérant que la commune dispose d'un ensemble de 28 garages au 28 rue du Haut Mesnil, dont 27 disponibles à la location,

DÉCIDE

Article 1 – De louer à Monsieur et Madame : le garage n°36 du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027. Le loyer mensuel est fixé à 40€, hors révision des loyers dont les modalités sont prévues à l'article 5 du contrat de location.

Article 2 - La présente location est consentie et acceptée pour une durée d'un an reconductible tacitement et annuellement pour une durée maximum de cinq ans.

Le contrat est résiliable pour les deux parties en respectant un préavis d'un mois formalisé par un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessus.

A l'issue de la durée maximum de cinq ans, un nouveau bail devra être conclu entre les parties

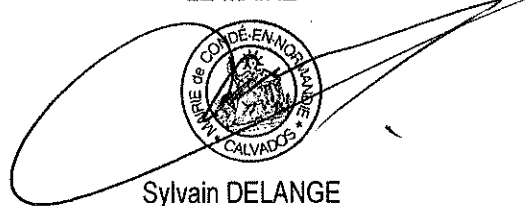
DIT

Article 3 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 4 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 15 juin 2026

LE MAIRE



Sylvain DELANGE